

OBJET : Compte Administratif de la Commune - Exercice 2007.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

APRES s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

VU l'avis de la commission des Finances et Affaires Générales,

A la majorité des voix (3 abstentions : Mme SITTLER, M. DANIEL + pouvoir),

DONNE acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

libellés	fonctionnement		investissement		ensemble	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
résultats reportés 2006		1 172 086,09 €	4 833 841,59 €		3 661 755,50 €	
opérations de l'exercice	29 887 044,88 €	35 435 802,12 €	13 271 936,60 €	16 696 637,40€		8 973 458,04 €
totaux	29 887 044,88 €	36 607 888,21 €	18 105 778,19 €	16 696 637,40 €		5 311 702,54 €
résultats de la clôture		6 720 843,33 €	1 409 140,79 €			5 311 702,54 €
restes à réaliser			7 297 358,62 €	3 589 556,01 €		-3 707 802,61€
totaux cumulés	0,00 €	6 720 843,33 €	8 706 499,41 €	3 589 556,01 €		1 603 899,93 €
résultats définitifs	0,00 €	6 720 843,33 €	5 116 943,40 €			1 603 899,93 €

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au résultat d'exploitation de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, mais un écart de 5 centimes avec les indications relatives aux reports à nouveau, au fonds de roulement du bilan d'entrée et au bilan de sortie,

60, rue Charles de Gaulle
91385 YERRES Cedex

Tél. : 01 69 49 76 00
Fax : 01 69 48 63 98

DECIDE, qu'en accord avec le Trésorier Principal de Brunoy l'écart sera corrigé sur l'exercice 2008 en reprenant comme résultat de clôture en section d'investissement la somme de 1 409 140,74 €,

RECONNAÎT la sincérité des restes à réaliser,

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-LIGNAN
Président du Val d'Yerres
Communauté d'Agglomération.

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le 16.06.08
et de la publication le 13.06.08.
Le Maire,





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Brunoy, le 14 mai 2008

TRESOR PUBLIC
DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

<p>TRESORERIE DE BRUNOY 26, Rond-point du Donjon - 91800 BRUNOY</p> <p>Accueil du public du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00 Avec ou sans rendez-vous</p> <p>Téléphone : 01 60 46 03 03 Télécopie : 01 60 46 69 64</p>
<p>POUR NOUS JOINDRE</p>
<p>Références du dossier :</p> <p>Affaire suivie par Agnès GALLOT Téléphone : 01 60 47 98 60 - Télécopie : 01 60 46 69 64 Courriel : t091005@cp.finances.gouv.fr</p>

Monsieur le Maire
91330 YERRES

Objet : compte de gestion 2007

PJ. :

Monsieur le Maire,

Lors du pointage des comptes de l'exercice 2007, vos services m'ont fait part d'une différence de 5 centimes dans la reprise du résultat d'investissement cumulé de l'exercice précédent.

Les experts métiers HELIOS ont procédé au recalcul des résultats de l'exercice 2006 et m'ont confirmé que le résultat de clôture d'investissement de l'année 2006 s'élève à un montant de 4 833 841.54€.

En conséquence, le résultat de clôture de l'année 2007 en section d'investissement est de 1 409 140.74€.

Je vous invite à reprendre ce résultat dans votre budget supplémentaire afin de mettre en accord nos comptes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués

Le Trésorier,

